

Master MEEF 1 – INSCRIPTIONS DANS LES UNITÉS D'INITIATION ET FORMATION À ET PAR LA RECHERCHE (IFR) : M1/M2

Étudiants inscrits en 1^{ère} ou 2^{ème} année de master MEEF 1 – Formations diplômantes

Vous êtes en possession de votre n° d'étudiant => inscription administrative 2018/19 validée par le service de la scolarité de l'ÉSPÉ

2 situations possibles :

1- Nouveaux étudiants M1 ou M2 (hors M1 alternance, M1 semi-distance de Torcy et M1/M2 distance) :

→ Inscription en ligne sur la base dédiée : <http://master1d.creteil.iufm.fr/>

Campagne d'inscription dans une IFR : du mercredi 26 septembre (8h) au dimanche 30 septembre 2018 (minuit)

(Cf. procédure transmise par les secrétariats pédagogiques du site ESPE de formation où vous êtes inscrits)

2- Étudiants redoublants M1 ou M2 - ou passages de M1 en M2

→ Réinscription dans les IFR effectuée directement par le service master MEEF 1 dans la base dédiée, dans la même IFR que l'année précédente => pas d'inscription en ligne

Vous n'êtes pas en possession de votre n° d'étudiant => inscription administrative 2018/19 non finalisée par le service de la scolarité de l'ÉSPÉ avant la fin de la campagne d'inscriptions en ligne

À compter du 1^{er} octobre, vous devrez suivre la procédure que vous a envoyée le secrétariat pédagogique du site de formation ESPE (cf. page 2 : " Procédure à suivre pour les étudiants qui n'ont pu s'inscrire dans une IFR à l'issue de la campagne d'inscription en IFR").

Pour toutes questions relatives à l'inscription dans une IFR, contactez le service master MEEF 1 : masterpremierdegre@u-pec.fr